

« Veuillez me charger », déclare la victime des tactiques brutales de l'ARC

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Les Canadiens sont moins en sécurité maintenant que nous ne l'aurions été si David Elderfield avait été autorisé à terminer son rêve. Le rêve qui s'est transformé en cauchemar pour lui.

Je ne connais pas beaucoup de gens qui demandent à l'Agence du revenu du Canada de les auditer. C'est ce que David a immédiatement fait lorsque l'ARC a attaqué sa société de recherche et développement. Et l'ARC a accepté de faire cette vérification. Mais après la destruction de son entreprise, Wayfare Identifiers, Inc., et la saisie de ses actifs, la perte de sa maison, les dommages causés à ses relations et à sa réputation, David n'a toujours pas été audité par l'ARC. Il estime que les actions de l'ARC ont coûté à son groupe environ 22 millions de dollars en fonction d'accords d'investissement contraignants. Maintenant, son entreprise a disparu et, avec elle, l'occasion de rendre le Canada plus sûr. Dans un dernier plaidoyer pour la justice, il demande à l'ARC de le faire accuser d'une infraction pénale et de laisser la vérité être déterminée par un tribunal.

En 2005, sans avertissement, l'ARC a saisi les comptes bancaires de sa société, WFI, et a entamé un processus qui a mis fin à la phase de développement d'un produit qui aurait pu grandement améliorer notre capacité de surveiller et d'inspecter les conteneurs entrant dans les ports du Canada. David et son partenaire commercial, Doug Martyn, avaient conçu et mis au point un système qui, selon eux, améliorerait considérablement la sécurité à la frontière, en utilisant la technologie pour analyser le fret dans 100 % des conteneurs entrant dans les ports canadiens. Il me dit qu'aujourd'hui, seulement 4 à 5 % des conteneurs entrants sont inspectés en utilisant les méthodes actuelles.

M. Elderfield avait fait une quantité prodigieuse de diligence raisonnable et d'approvisionnement en matériaux en préparation d'un projet pilote de son système qui ne s'est jamais concrétisé. Il avait rencontré des représentants du gouvernement, de la sécurité des frontières et du personnel de la RCMP pour discuter des principaux risques qu'ils voyaient dans les ports et les postes frontaliers. Il a recherché et reçu un soutien enthousiaste d'un certain nombre d'acteurs de premier plan de l'industrie qui étaient prêts à participer à ce projet pilote. Il avait également accumulé les fonds d'investissement nécessaires à la fois auprès de sources privées et gouvernementales. Et, soulignant sa propre confiance dans le projet, il avait accordé à WFI un prêt personnel de 1,3 million de dollars. Il souligne que jusqu'au moment où l'ARC a saisi les actifs de la société, WFI n'avait généré aucun revenu et ne pouvait donc pas être coupable d'évasion fiscale. C'était une entreprise de Recherche et Développement de préproduction à fort potentiel, non seulement pour la rentabilité mais pour améliorer la sécurité du Canada, mais à ce stade, elle n'avait généré aucun revenu. Et, à cause de l'ARC, cela n'a jamais été le cas.

En 2005, le WFI se préparait à lancer son projet pilote. Le WFI a été formé en réponse aux événements du 11 septembre qui ont changés le monde. Après l'effondrement du « World Trade Center », David et Doug se sont passionnés pour les questions de sécurité nationale et internationale et ont commencé à

travailler pour bâtir une entreprise dynamique qui pourrait faire la différence dans les ports vulnérables du Canada. Leurs efforts ont abouti à l'invention d'équipements et d'un système qui, selon eux, amélioreraient considérablement notre capacité à détecter les rayonnements, les drogues illicites, les armes et les cargaisons humaines.

Ils avaient accompli des progrès remarquables en 2005 et prévoyaient que l'entreprise se développerait rapidement une fois le projet pilote terminé. Alors... la banque a appelé. Les paiements automatiques ont commencé à rebondir. David a découvert que l'ARC avait gelé ses comptes. Les choses se sont dégradées à partir de là. L'ARC a contacté tous les fournisseurs et institutions financières de WFI et a exigé qu'ils contactent l'ARC avant d'effectuer toute transaction avec le WFI. La combinaison du déficit de trésorerie, l'incapacité de payer les fournisseurs, l'atteinte à la réputation de l'entreprise WFI en raison de l'implication de l'ARC et d'autres facteurs ont contribué à ralentir le progrès. Immédiatement, le WFI a demandé cet audit afin de pouvoir se blanchir, remettre les pendules à l'heure et se remettre sur la bonne voie pour la production et les tests sur le terrain. Une fois par semaine pendant plus de 17 mois, ils ont communiqué avec l'ARC pour essayer de planifier la vérification convenue. L'audit a été promis trois fois mais à chaque fois il a été annulé à la dernière minute.

Les banques ont commencé à réclamer leurs prêts en raison des appels de l'ARC. Contraint à la forclusion, la maison personnelle de David a été vendue et l'ARC a pris 35 000 \$, un montant qu'ils ont déclaré au tribunal comme le paiement final requis. Les Elderfields ont mis l'argent restant dans la société qui détenait désormais une valorisation contraignante de 12 millions USD d'un fonds d'investissement. Ensuite, les choses sont devenues personnelles; l'ARC (sans preuve), a accusé David de retenir l'impôt sur le revenu des particuliers, en fonction de revenus qu'il n'a jamais reçus. Toujours pas d'audit, pas d'excuses, pas de responsabilité de cette puissante agence gouvernementale.

David Elderfield a maintenant perdu son entreprise, son revenu potentiel, son investissement, sa maison et, malheureusement, sa famille... en raison au moins en partie du stress et des tensions dus à l'effondrement de son entreprise et de ses rêves. Le Canada a perdu une occasion d'améliorer sa sécurité nationale. L'idée que l'ARC ou tout autre organisme gouvernemental pourrait agir si durement dans n'importe quel cas et agir avec si peu de respect pour les règles de preuve est pour le moins effrayante. Le fait que l'ARC puisse ignorer pendant si longtemps un appel à l'audit d'une entreprise qui prétend (et prétend toujours) avoir été injustement accusé de devoir des impôts est une énorme préoccupation. Toute personne accusée d'actes répréhensibles a droit de passer devant le tribunal. Trop souvent, les agences gouvernementales assument des pouvoirs autocratiques et exercent ces pouvoirs avec un mépris flagrant pour une procédure régulière. Nous l'avons vu, par exemple, avec l'imposition occasionnelle d'une vision du monde personnelle d'un travailleur social dans des foyers où les enfants en famille d'accueil reçoivent des soins affectueux de parents adoptifs dont la vision du monde diffère de celle de leur travailleur social. Le traitement par l'ARC du dossier de WFI est un exemple flagrant d'une telle intrusion bureaucratique.

L'arrogance et le mépris de l'application régulière de la loi n'ont pas leur place dans la fonction publique. Lorsqu'un « fonctionnaire » viole les droits d'un citoyen contribuable à une évaluation juste et honnête des faits, il doit y avoir responsabilité. Le devoir de diligence doit être accompagné d'une compensation lorsque le personnel de l'agence abuse de son pouvoir pour extraire des amendes des citoyens qui s'efforcent de respecter les règles. M. Elderfield mérite sa journée devant le tribunal et une compensation de la part de l'ARC si ses réclamations sont justifiées par un examen de tous les faits par un tiers.

Le PHC demande au gouvernement fédéral d'ordonner une vérification immédiate de cette affaire. Les personnes au sein de l'ARC devraient être tenues responsables des actes illicites. Aucun citoyen canadien ne devrait être accusé d'actes répréhensibles d'ordre moral ou financier sans procédure régulière, sans preuves tangibles et sans possibilité d'appel.

Voici un article détaillé sur l'affaire WFI.¹

Le compte personnel de M. Elderfield peut être trouvé ici.²

Voici un article³ sur les autres préoccupations des contribuables concernant le service de l'ARC.

Le Parti de l'héritage chrétien est préoccupé par tout abus de pouvoir. Nous avons également une meilleure idée de la fiscalité. Si notre système de taxe équitable était mis en œuvre de manière juste, il n'y aurait pas besoin d'ARC. Le PHC remplacerait l'impôt sur le revenu et les taxes professionnelles par une taxe de vente nationale sur les produits finis. Il s'agirait d'une taxe uniforme, également appliquée aux entreprises et aux particuliers au niveau du commerce de détail. Pour en savoir plus sur la taxe équitable du PHC, regardez cette courte vidéo.⁴

Notes de bas de page

¹ www.vancourier.com/inventor-says-taxman-has-ruined-his-life-and-business-1.23823700

² app.box.com/s/6snma6wdwkmfq049kgctus1k6sqq1bkn

³ business.financialpost.com/personal-finance/taxes/a-terrible-experience-the-cra-asked-canadians-to-assess-its-customer-service-and-they-didnt-hold-back

⁴ www.brighteon.com/29e35ee5-25f9-45b5-af0e-87a20343c007